



## NÉGOCIATION 2020



Voici un résumé des actions posées en vue de la prochaine ronde de négociation :

- **Le 22 janvier 2019**, nous avons rencontré notre exécutif du secteur scolaire pour leur remettre les demandes proposées par notre syndicat afin d'améliorer nos prochaines conditions de travail qui viennent à échéance le 31 mars 2020.

Votre comité exécutif est très motivé et il est c'est certain que nous réussirons à faire de grands pas pour en arriver à une convention collective qui respectera nos demandes mais...**nous avons besoin de votre soutien...**

- **Le 31 janvier 2019**, votre syndicat ainsi que les autres syndicats des commissions scolaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont assisté à une conférence de presse pour faire le point sur les principaux enjeux de la prochaine ronde de négociation dont la reconnaissance du personnel, la stabilité d'emploi, la précarité, la santé et la sécurité, les actes de violence des élèves à l'égard du personnel en forte augmentation, la sous-traitance, le débordement de travail pour le personnel administratif, le retard salarial, les ouvriers spécialisés, les ratios, etc.

**Des recommandations ont été faites de notre part** en tenant compte des commentaires et des évènements vécus lors de la dernière négociation de 2015.



Annie Charland, présidente secteur scolaire  
Yves Fortin, sec.gén. Cons. Central Québec Chaudière-Appalaches  
Josée Chamberland, trésorière secteur scolaire




Josée Chamberland, trésorière secteur scolaire  
Martine Robichaud, présidente de votre syndicat

**(Suite page 2...)**

## NÉGOCIATION 2020 (suite...)



- **Le 14 février 2019**, la CSN a dévoilé sa campagne de valorisation des travailleuses et des travailleurs des services publics afin de rendre plus visible le travail essentiel qui est accompli tous les jours. Celle-ci nous a été présentée les 5 et 6 février dernier.

Voici donc le thème du secteur public pour le personnel de soutien que vous verrez pendant toute la durée de la négociation : 



### Pourquoi **Merci...**

C'est grâce à l'effort acharné des travailleuses et travailleurs que nous pouvons bénéficier de services publics de qualité au Québec. Que ce soit au sein des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ou des organismes gouvernementaux, des milliers de femmes et d'hommes travaillent chaque jour à notre bien-être.

C'est notre moment à tous d'ajouter notre voix pour offrir un **Merci** bien mérité à toutes les personnes qui contribuent à améliorer notre quotidien ! Parce qu'il y a mille raisons de dire **Merci**. Vous voulez suivre la campagne, voici les liens importants :

- **Site Internet** (avec Google Chrome) :  
<https://ditesmerci.info/>
- **Facebook** :  
[https://www.facebook.com/hashtag/ditesmerci?source=feed\\_text&epa=HASHTAG&tn=\\*NK-R](https://www.facebook.com/hashtag/ditesmerci?source=feed_text&epa=HASHTAG&tn=*NK-R)
- **Vidéo de la campagne** :  
<https://feesp.csn.qc.ca/2019/02/18/merci/>
- **Vidéo de la valorisation du personnel de soutien** :  
<https://vimeo.com/215818508>

- **Les 12 et 13 mars prochain**, votre syndicat sera à une instance du secteur scolaire où toutes les demandes des 37 syndicats du secteur scolaire nous seront présentées. Notre travail sera ardu et nous devons en arriver à confectionner un cahier de demandes pour le présenter à la partie patronale le 30 octobre prochain. Vous serez bien sûr consultés avant qu'il devienne officiel. D'autres rencontres sont à venir.

## DÉLÉGUÉE – SECTEUR BELLECHASSE



Nous vous informons que le poste de délégué(e) demeuré vacant **pour le secteur de Bellechasse** suite à notre assemblée générale annuelle est maintenant comblé. **Madame Roxanne Béland** a été élue à ce poste par le comité exécutif lors de sa réunion mensuelle du 15 janvier dernier. Madame Béland travaille aux écoles Belle-Vue et des Échos-de-la-Forêt comme secrétaire d'école.

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT



Toute personne salariée qui occupe un nouveau poste ou une nouvelle fonction à la commission scolaire et ce, **peu importe le corps d'emploi**, a droit au programme **D'ACCUEIL, D'ENTRAÎNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT**.

Vous pouvez bénéficier d'un(e) accompagnateur(trice) pour vous donner du support et vous guider dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Pour avoir plus d'information sur ce programme, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Nicolas Turcotte au service des ressources humaines au 418 248-1001 (poste 8475) ou au bureau de votre syndicat (418 248-7934).

Un document d'information est disponible **sur le Portail** de la commission scolaire. Vous le retrouverez en suivant le chemin suivant :

- ✓ Ressources humaines
- ✓ Programme d'accompagnement
- ✓ Soutien
- ✓ Accompagnement Soutien PAEAPS



## ÉQUITÉ SALARIALE - AJUSTEMENT



### ENFIN UN PEU D'AVANCEMENT...

La CSN prend acte des modifications apportées par le gouvernement à la Loi sur l'équité salariale qui viennent corriger certaines formes d'injustices subies par les travailleuses du Québec :

*« Avec le projet de loi 10 déposé le 12 février 2019, le gouvernement répond à une décision de la Cour suprême de mai 2018 qui avait statué que le mode d'évaluation du maintien de l'équité salariale était discriminatoire. La CSN salue le fait que, dorénavant, **les ajustements salariaux seront rétroactifs** au moment où un événement aurait engendré une injustice dans la structure salariale, et non pas seulement au moment où l'évaluation du maintien est faite, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. **La CSN pense néanmoins que les correctifs auraient dû être apportés sous forme d'ajustement salarial plutôt qu'en montants forfaitaires, tel que le propose le ministre.** »*

*La mise en place d'un processus de participation des salariés à la suite de l'exercice de maintien est un pas dans la bonne direction, estime la CSN. « Il aurait toutefois été préférable que les salariés puissent participer pleinement à tout le processus de maintien ».*

## SSQ – ASSURANCES COLLECTIVES



### RAPPEL

Suite au courriel que vous avez reçu en date du 15 février dernier, voici quelques précisions :

- Si vous avez l'intention de changer de protection (maladie 1 ou 2) au 31 mars 2019, n'oubliez pas **de répondre avant le 15 mars**.
- Si vous avez des questions concernant la nouvelle structure, il est demandé de communiquer directement avec SSQ au **1 877 651-8080**.

## BASSIN DES SERVICES DE GARDE



Veillez prendre note que le bassin pour les services de garde se tiendra **jeudi, le 13 juin dès 19 heures** et qu'il y aura une présence syndicale.

## CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS PAYÉS



Pour connaître les jours chômés payés 2019-2020 ainsi que la période de fermeture des bureaux pour la période estivale 2019, veuillez vérifier sur le tableau d'affichage de votre école et/ou établissement car celui-ci doit y être.

## VIE SYNDICALE



Nous vous rappelons que si vous avez des besoins pour **des rencontres par corps d'emploi, par école, individuelle ou autre**, veuillez communiquer avec nous au bureau du syndicat. Il nous fera plaisir de planifier avec vous un moment en dehors de vos heures de travail et les sujets sont à votre discrétion.

## COURRIEL PERSONNEL



### IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT

Vous n'avez pas encore fourni votre adresse de **COURRIEL PERSONNEL**, vous pouvez encore le faire en cliquant sur le lien ici-bas. Veuillez prendre note qu'à compter **du 1<sup>er</sup> juillet 2019**, nous utiliserons ces adresses pour les informations syndicales.



**Vous n'avez pas d'adresse courriel personnelle**, il est très facile d'en créer une avec HOTMAIL, GMAIL ou autres... Il y aura de l'information importante à venir concernant les négociations, l'équité salariale et autres donc il faut continuer de vous tenir informé.

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=DaSKNjKAj0eD-WfboTXu3bXfJvGwFxFJPo5ZTWasX6wdUNUFBRDhOUDdaNDJJOF2Tk1MTUpQWTkwUC4u>

## Le 8 MARS – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Le Collectif du 8 mars souhaite dorénavant utiliser le vocable « **Journée internationale des droits des femmes** » pour désigner la journée du 8 mars afin de lui donner une perspective militante et féministe et rappeler qu'il s'agit d'une journée pour dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences faites aux femmes et souligner le chemin parcouru.

### **Le visuel : un appel à l'action et à la solidarité**

Le visuel reprend le symbole universel féministe à l'intérieur duquel on retrouve le bras levé d'une femme et son poing, tel celui d'une manifestante. Finalement, le visuel symbolise l'importance de l'action et de la solidarité pour atteindre l'égalité pour toutes et entre toutes.



Vous recevrez du matériel de la CSN dans votre école et/ou établissement.

## DEBOUT POUR L'ÉCOLE (Collectif)



Le collectif en éducation **Debout pour l'école!** ([ecole.ca.edu](http://ecole.ca.edu)) est un collectif citoyen de réflexion et d'intervention, dirigée par Suzanne G Chartrand (fille de M. Michel Chartrand) qui est en appui en éducation. Le collectif se veut un appui pour tous les travailleuses et travailleurs en éducation.

Ils incluent, dans leurs mesures souhaitées, de meilleures conditions de travail pour tous les personnels scolaires et les revendications portent sur les ratios, la mixité scolaire et sociale et sur la rémunération. Ils souhaitent faire connaître leur collectif auprès des différentes instances syndicales œuvrant dans le milieu scolaire.

### **Voici leur revendication :**

Une pétition a été adressée au ministre de l'Éducation en octobre dernier qui porte sur sept mesures pour changer les conditions de travail et de vie des personnels scolaires et des élèves. Vous êtes tout simplement invités(es) à signer la pétition :

<https://ecole.ca.edu/petition/>

## À NOTER À VOTRE AGENDA



- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| ✓ <b>Le 25 février 2019 :</b>      | - <b>Réunion de votre comité exécutif</b>  |
| ✓ <b>Du 4 au 8 mars 2019 :</b>     | - <b>Semaine de relâche</b>  |
| ✓ <b>Le 11 mars 2019 :</b>         | - <b>Conférence sur la législation du cannabis</b><br>(2 membres de l'exécutif y assisteront)  |
| ✓ <b>Les 12 et 13 mars 2019 :</b>  | - <b>Conseil du secteur scolaire – Négociations</b><br>(2 membres de l'exécutif y assisteront) |
| ✓ <b>Le 18 mars 2019 :</b>         | - <b>Réunion de votre comité exécutif</b>  |
| ✓ <b>Les 8 et 9 avril 2019 :</b>   | - <b>Formation sur la mobilisation</b><br>(2 membres de l'exécutif y assisteront)              |
| ✓ <b>Les 10 et 11 avril 2019 :</b> | - <b>Secteur public – Négociations</b><br>(2 membres de l'exécutif y assisteront)              |

## FERMETURE DU BUREAU SYNDICAL



Veillez prendre note de la fermeture du bureau syndical du 4 au 8 mars 2019.

- Du 4 au 6 mars : **Vacances**
- Du 7 au 8 mars : **Congé pour décès**

**Pour toute urgence**: Veuillez nous faire parvenir un courriel ou nous laisser un message téléphonique. Un retour vous sera fait dans les plus brefs délais.



**Bonhomme de NEIGE  
vous souhaite une  
belle semaine de  
relâche dans la  
NEIGE... Ha Ha !**

## **SYNDICAT SOUTIEN SCOLAIRE BELLIMONT**



418 248-7934



(Sans frais) 877 248-7934



418 241-9216



418 248-7950



[soutien.csn@sssb.ca](mailto:soutien.csn@sssb.ca)

Site Internet

<https://sssbellimont.monsyndicat.org/>

Facebook

<https://www.facebook.com/groups/sssbellimont/>

**Vous avez des questions ou besoin d'information,  
n'hésitez pas à communiquer avec nous....**

**Nous sommes encore et toujours là pour vous !**

*l'école* jamais  
sans  
*nous.*

– LE PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

feesp.  CSN